

Étude diachronique de la locution *voyons voir* (XVI^e-XXI^e siècles)

Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY & Marta SAIZ-SÁNCHEZ

Universidad Complutense de Madrid

sgjordana@filol.ucm.es

marta.saiz@ucm.es

<https://orcid.org/0000-0001-6995-8071>

<https://orcid.org/0000-0002-4996-9985>

Resumen

El objetivo de nuestro artículo es aportar una descripción diacrónica de la evolución del marcador del discurso *voyons voir*. Propondremos un análisis distribucional y semántico de *voyons voir*, desde la primera atestación recogida a finales del siglo XVI hasta el siglo XXI. Prestaremos especial atención al término *voir*, que se ha entendido a menudo como el verbo de percepción, cuando en la Edad Media este mismo término podía corresponder al adverbio « *vrai* ». Exploraremos diferentes hipótesis para determinar el origen del marcador.

Palabras clave: Diacronía, Marcadores del discurso, Construccionalismo, *Voir*.

Résumé

L'objectif de notre article est d'apporter une description diachronique de l'évolution du marqueur du discours *voyons voir*. Nous proposerons une analyse distributionnelle et sémantique de *voyons voir* depuis la première atestation relevée à la fin du XVI^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. Nous prêterons une attention particulière au terme *voir*, qui a souvent été compris comme le verbe de perception, alors qu'au Moyen-Âge ce même terme pouvait correspondre à l'adverbe « *vrai* ». Nous explorerons différentes hypothèses pour déterminer l'origine du marqueur.

Mots-clés : Diachronie, Marqueurs du discours, Constructionnalisme, *Voir*.

Abstract

The aim of our paper is to provide a diachronic description of the evolution of the discourse marker *voyons voir*. We will propose a distributional and semantic analysis of *voyons voir* from the first attestation found at the end of the 16th century until the 21st century. We will pay particular attention to the term *voir*, which has often been understood as the verb of perception, whereas in the Middle Ages this same term could correspond to the adverb « *vrai* ». We will explore different hypotheses to determine the origin of the marker.

Key words : Diachrony, Discourse Markers, Constructionalization, *Voir*.

Introduction

La locution verbale *voyons voir* a semblé à plus d'un grammairien un pléonisme ou un abus du langage. Loin de là, *voyons voir* possède des propriétés linguistiques qui rendent compte de son sens et qui la distinguent d'autres marqueurs proches tels que *voyons*, *voyons voyons* ou *voyons donc*¹. Ce que les grammairiens critiquent dans l'emploi de cette locution verbale est la répétition du verbe *voir*. Or, il existe un paradigme de verbes en français formés d'un impératif suivis de *voir* : *dis voir*, *écoute voir*, *regarde voir*, *montre voir*... Cela est d'autant plus vrai dans la variété du français québécois, où l'on trouve des formes telles que *ferme voir*. Il s'agira dans cet article de retracer l'évolution de *voyons voir*, depuis la première attestation que nous avons relevée, à la fin du XVI^e siècle, afin de vérifier comment l'expression passe d'une première valeur de locution verbale transitive, à une deuxième valeur pragmatique de marqueur de perception. Nous nous attacherons ensuite à analyser l'origine de *voir*, passant en revue les diverses hypothèses possibles sur la naissance de la locution *voyons voir*. Nous nous remonterons jusqu'au français médiéval, état de langue pour lequel la forme *voir* peut correspondre aussi à l'adjectif, adverbe et nom, dérivé du latin *verum*, « vrai ». Cette valeur sémantique de *voir*, disparue en français préclassique, apporte des pistes pour comprendre la création de la locution verbale *voyons voir*, attestée à partir de la dernière décennie du XVI^e siècle.

Notre étude² est basée sur un corpus de 2105 occurrences, datant de 1594 au XXI^e siècle, relevées principalement sur la base *Frantext*, sur *Google books*, sur *Gallica* et sur *Sketch Engine*, en ce qui concerne le XXI^e siècle. Nous nous sommes également servis de nos lectures personnelles et du site www.theatre-classique.fr.

1. Étude distributionnelle et diachronique de *voyons voir*

La première attestation du marqueur sous la forme *voyons voir* de notre corpus date de 1594, ce qui correspond au français préclassique. Dans cette première occurrence, *voyons voir* clôt un discours rapporté, juste avant que le locuteur s'apprête à vérifier qu'il y a bien une fontaine derrière une maison peinte sur un document, en retournant celui-ci. *Voyons voir* apparaît déjà isolé syntaxiquement du discours qui précède et de celui qui suit.

- (1) En fin son cousin luy dit : Elle est paradvanture derrière l'vn de ces deux corps de logis : Pardieu, dit-il, il peut bien estre, *voyons voir* : & ce disant il tourna le papier à

¹ L'étude sémantique de *voyons voir* en français contemporain a fait l'objet d'une étude préalable publiée dans Gómez-Jordana (2022).

² Ce travail a bénéficié du soutien du projet de recherche PID2020-113017GB-I00 : *Énonciation et pragmatique historique du français*, du *Ministerio de Ciencia e Innovación* (Espagne).

l'enuers, mais il fut tout estonné qu'il n'y auoit rien : parquoy il dit, Le peintre est vn grand sot, qui n'a pas fait ma fontaine.³

(Estienne Tabourot, *Les Bigarrures, et Touches du Seigneur des Accords*, livre 4, 1594, p. 256-257, Google Books)

La deuxième occurrence de *voyons voir*, datée de 1597, est suivie d'une proposition subordonnée interrogative indirecte en *si* : *voyons voir si*.

- (2) Et d'autant que quelques vns demandoient pour l'establissement de la Tradition, l'autorité de l'Escriture, *Voyons voir*, se dit-il, *si la Tradition non écrite doit estre receuë*.

(Guillaume Reboul, *Du Schisme des prétendus reformez*, 1597, p. 256-257, Google Books)

La locution verbale introduit très souvent, même de nos jours, des propositions en *si*. En français préclassique (1550-1650) et classique (1650-1789) *voyons voir* correspond à ce que nous appellerons *voyons voir_i*, une locution verbale formée par la répétition du verbe *voir* à l'impératif et à l'infinitif. *Voyons voir_i* se caractérise par le fait d'introduire un COD de façon explicite, comme en (2), ou implicite, comme en (1), où le COD pourrait correspondre à « la fontaine ». Dans l'exemple (3), le COD n'apparaît pas dans l'énoncé mais la locution verbale est transitive et implique l'existence d'un COD qui n'a pas été verbalisé.

- (3) BABET.

De quel droit, Madame J'ordonne,
Vlez-vous chasser une personne ?
J'venons là plus souvent que vous.

MARIE-JEANNE.

Allons, hu, aussi non des coups.
Crois-moi, n'jase pas, bonne bête,
La cervelle m'monte à la tête :
Et je pourrions ben te r'liché,
Comm'j'ons déjà fait z'au marché.

BABET.

Ah ! Oui, *voyons donc voir* ? Que j'voye ?

MARIE-JEANNE.

Allons, tais ton bec, et dévoye,
J'te dis qu'tu n'resteras pas là.

(Toussaint-Gaspard Taconet, *Les écosseuses de la halle*, 1767, acte I, sc. 4, v. 203, <http://www.theatre-classique.fr/>)

³ Nous maintiendrons dans nos exemples la graphie et la ponctuation des éditions d'origine consultées.

Dans cette occurrence de la deuxième moitié du XVIII^e siècle⁴, où le verbe *voir* est encore répété à la suite de la locution – *que je voie* –, le COD n'est pas explicité mais il peut être reconstruit : *Voyons donc voir ? Que j'voye si / comment tu vas me r'licher*, par exemple.

En français préclassique et classique la locution *voyons voir* ne peut pas être supprimée. Il s'agit d'une locution verbale où le verbe *voir* fait référence à la perception visuelle – *percevoir par la vue*. Notre première occurrence en témoigne : après avoir énoncé *voyons voir*, le locuteur retourne son document et regarde s'il y a bien la fontaine qu'il cherche sur le dessin. Dans ce même contexte, la locution *voyons voir* peut aussi vouloir dire *examiner, envisager*, sens que possédait le verbe *voir* en français préclassique, ainsi que l'indique le dictionnaire du XVI^e siècle de Godefroy.

- (4) Et Hermes, dit qu'elle se mange & deuore elle-mesme. Arnault de Villeneuve, dit qu'elle boit. Bref, elle fait toutes les actions qu'on se sçauroit imaginer ; car elle court, elle saute, elle volle, elle nage, elle rampe, cemine, croist, multiplie, tainct, & colore, &c. *Voyons voir* comme il faut entendre ce que dessus. La gloire en soit à Dieu.
(Charles Sevestre David de Planis Campy, *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique*, 1633, p. 108, Google Books)

En français médiéval, *voir* peut correspondre aussi à l'adjectif, adverbe ou nom dérivé du latin *verum*, « vrai, véritable », « vraiment », « le vrai, la vérité ». En tant qu'adverbe, *voir* est employé pour renforcer la vérité du verbe ou de l'expression qu'il accompagne. À la fin du français médiéval, *voir* est remplacé par *vrai*, même s'il est attesté encore au XVI^e siècle dans des locutions comme *pour/de voir* (Bertrand & Ménégaldo, 2021 : 257-268)⁵. Nous explorerons cette piste dans la deuxième partie de cet article.

⁴ Le genre de ce texte est qualifié de « ambigu poissard » par son auteur, le titre complet étant *Les écosseuses de la Halle. Ambigu-Poissard en un acte, en vers libres, dédié à Madame Policarpe, Marchande de Marée*.

⁵ Dans le *Vocabulaire de l'ancien français*, Bertrand et Ménégaldo (2021 : 257-268) mettent sous une même entrée *voir* et *voire* (*voir(e)*). Le français médiéval connaît également l'adverbe *voire*, du latin populaire **vera*. *Voire* est un marqueur assertif qui équivaut à *oui, assurément* (Rodríguez Somolinos, 1995, 2005, 2006). Dans certains contextes dialogaux et monologaux, *voire* sert à demander la confirmation d'un discours antérieur, en donnant lieu à une nouvelle valeur qui atténue la prise en charge. Le sens assertif de *voire* disparaîtra en ne conservant que la valeur de reformulation que nous connaissons actuellement, équivalente de *même*. Dans la langue médiévale, les emplois de *voir* et *voire* en tant que marqueurs du discours sont clairement différenciés. Cependant, dans l'entrée *voire* du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Godefroy (1969) signale que : « Dans la Franche-Comté on emploie souvent les locutions *dites voire, écoutez voire, voyons voire*. Dans le canton de Vaud, *voire* ou *voir* s'emploient fréquemment après les impératifs pour renforcer le commandement : Viens *voir* avec moi ; prends *voir* ce bâton ». À notre sens, l'amalgame de *voir* et *voire* selon Godefroy provient d'une interprétation moderne de l'emploi des deux adverbes. *Voir* disparaîtra et ne sera conservé que dans certaines locutions, alors que *voire* recrutera de nouvelles valeurs. Le sens de « vérité », « vrai » sera assumé tout simplement par le marqueur *vrai*. Sur la valeur discursive contemporaine de *vrai*, voir Lefevre (2020).

Dans notre corpus, il y a 19 occurrences de la locution verbale *voyons voir* en français préclassique (1550-1650) et classique (1650-1789) :

- Cinq d'entre elles se présentent sous la structure *voyons voir si* :

(5) Une mère dit un jour à quelqu'un : Examinez, je vous prie, mon fils sur son latin : voyez voir s'il faut des progrès ? Mon fils, porte ton thème ; *voyons voir si* Monsieur en sera content. Ce *voir* est de trop.⁶

(Desgrouais, *Les gasconismes corrigés*, 1766, p. 183, Google Books)

- Cinq occurrences apparaissent en position finale, très souvent pour clore un chapitre ou un épisode en annonçant ce qui sera abordé :

(6) Noble vertu, qui seule suffit au Chrétien pour estre sauvé, pourvue qu'il soit de bonne volonté : noble vertu, sans vertu, et toutesfois pleine de vertu ; que diray-je que tu es ? nous te cognoistrons peut estre par tes degrez, *voyons voir*.

[fin de chapitre. Chapitre suivant : Les degrés de l'humilité].

(Laurent de Paris, *Le palais d'amour divin de Jesus, et de l'ame chrestienne...*, 1602, p. 283, Google Books)

- Une occurrence de *voyons voir comme*, dans l'exemple (4), reproduit ci-dessus. Nous trouvons à nouveau ici un cas de *voyons voir* où la locution clôt un chapitre et annonce le chapitre qui suit.

(4) *Voyons voir comme* il faut entendre ce que dessus. La gloire en soit à Dieu.

- Deux occurrences de *voyons voir* en position absolue, où l'expression à elle seule forme un énoncé complet, et peut, éventuellement, constituer un tour de parole complet. À partir de 1767, vers la fin du français classique, nous commençons à trouver des occurrences de la locution en cette position absolue. L'exemple (7) correspond à notre première occurrence de *voyons voir*₂, marqueur pragmatique et non plus locution verbale, qui date de 1785. Ici *voyons voir* est séparé du reste de la réplique par une incise. Même si le discours direct continue après *dit-il, en colère*, le marqueur n'a besoin d'aucun autre élément pour compléter son sens. *Voyons voir* n'a pas de COD, implicite ou explicite, et pourrait être supprimé sans modification du sens de la phrase.

(7) Le pauvre homme du cabinet
Par la serrure regardait.
Chacun l'essaye, mais en vain
Aucun d'eux n'en vient à sa gloire
L'arc ne fléchit sous nulle main,
Lorsqu'assuré de la victoire,
Ulysse sort du cabinet
Qui sur la grand' salle donnait.
Il entre : il n'est pas reconnu.

⁶ Cette occurrence rend compte de la controverse qu'il existe déjà au XVIII^e siècle au sujet de notre expression. Selon l'auteur, l'expression est fautive dans la mesure où le verbe *voir* serait répété. Nous maintenons toutefois l'exemple, qui témoigne, selon nous, d'un usage effectif (et mal compris) dans la langue de l'époque.

« *Voyons voir*, dit-il, en colère.
Messieurs, ici je suis venu,
Pour montrer ce que je puis faire. »
Il avait, dans le cabinet, Bien médité ce qu'il dirait.
(M. Cholet de Jetphort, *Étrennes lyriques, anacréontiques*, 1785, p. 152, [Gallica](#))

Dans cette occurrence au discours direct – *Voyons voir. Messieurs, ici je suis venu pour montrer ce que je puis faire* –, le locuteur entre dans la grande salle et commence son allocution par le marqueur, énoncé en colère, suivi de *Messieurs, ici je suis venu pour montrer ce que je puis faire*. Le marqueur n'enchaîne pas sur un COD, explicite ou implicite. Il y a une pause, marquée ici par un point, entre le marqueur et le segment X sur lequel il enchaîne. Le locuteur attire l'attention de son auditoire par le biais de *voyons voir*, lui signalant qu'il s'apprête à lui faire découvrir quelque chose : *ici je suis venu pour montrer ce que je puis faire*.

- Six commentaires sur la locution. Nous verrons le long des siècles comment grammairiens ou remarqueurs émettent des commentaires critiques sur la locution. Qualifiée parfois de régionalisme (de Limoges, de Genève, d'Angers), de galimatias⁷, mais aussi d'abus commis par les bourgeois parisiens, voire par les courtisans, comme le dit Callières en 1693.

Il y a, dit le Duc, une mauvaise façon de parler fort ordinaire parmy les Bourgeois de Paris, & même parmy quelques Courtisans qui ont été élevez dans la Bourgeoisie, c'est lors qu'ils disent, *voyons voir*, au lieu de dire voyons, & de retrancher le mot de *voir*, qui est absolument inutile & désagréable en cet endroit là. (François de Callières, *Du bon, et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer...*, 1693, p.157, Google Books)⁸

En français moderne, au XIX^e siècle, nous trouvons 48 occurrences de *voyons voir*. Nous avons relevé pour la première moitié du XIX^e siècle, dix occurrences, qui correspondent toutes à la locution verbale *voyons voir*₁.

- Cinq occurrences présentent la locution suivie d'un COD explicite :

(8) MARIE-JEANNE, entrant sans voir Céline.
J viens d'cheux ma parente... all' était allée au marché... *voyons voir* si Jeannette est rentrée...
CÉLINE.
Que vois-je ?... c'est Marie.
(Charles Dupeuty et Ferdinand de Villeneuve, *L'Actrice, comédie-vaudeville en 1 acte*, 1823, p. 23, [Gallica](#))

⁷ Dans le *Dictionnaire Languedocien-François...* (1785 : 292), l'auteur qualifie l'expression *tacha mouyen* de « galimatias pareil à celui de *voyons voir* » (Google Books).

⁸ Nous conservons les italiques d'origine.

(9) LE PETIT ÉDOUARD.

Il va regarder par le trou de la serrure, et qu'est-ce qu'il voit au clair de la lune ? La place du Palais.

JÉRÔME.

Voyons voir quoiqu'y voit.

LE PETIT ÉDOUARD.

Deux grands coquins, aux grandes moustaches.

(René Charles Guilbert de Pixerecourt, *La place du palais, Mélodrame en 3 actes et en prose*, 1824, p. 65-66, Google Books)

Dans ce dernier cas, nous remarquons la répétition du verbe *voir* – *voyons voir* *quoiqu'y voit* (« qu'est-ce qu'il voit », « que voit-il »). Par ailleurs, le registre de langage, et ceci sera très fréquent tout au long du XIX^e siècle, est populaire, alors que ce n'était pas le cas nécessairement en français classique, où même Callières fait remarquer, nous l'avons vu, que les bourgeois et courtisans ont tendance à employer la locution.

- Deux occurrences en position absolue :

(10) THEOBALD.

Nous sommes seuls... chère Agathe...

BLANMINET, *avec explosion*.

Agathe, dieux !

THEOBALD.

Agathe, je t'aime, viens, blanche fleuriste !

BLANMINET.

Oh ! le gredin ! mais alors, le chapeau, il m'a donc mis dedans.

Voyons voir. (*Il tire le chapeau de dessous sa veste et le lui met sur la tête.*)

THEOBALD, *de même*.

Rien qu'un baiser...

BLANMINET.

C'est ça, c'est lui !... ça lui va comme un gant ! [...]

(Philodème Octave Marquet et Julien Jean Auguste, *À la nuit close : vaudeville en deux actes*, 1855, acte 1, sc. IV, p. 6, Google Books)

- Trois commentaires critiques sur la locution où celle-ci est attribuée à des usages régionaux (genevois ou gascon⁹), en arrivant même à accuser un comédien d'avoir osé employer *voyons voir*. Dans un courrier des lecteurs du journal *Le Corsaire*, reproduit sur l'image ci-dessous, le comédien M. Villiers se défend d'avoir employé la locution – « je vous jure par ma grammaire que le mot *voyons voir*, n'est pas de moi » –, et le rédacteur confirme bien « Nous sommes bien aises de pouvoir absoudre M. Villiers du *voyons voir*, prononcé par l'acteur Victor ; il faut que chacun réponde de ses fautes ».

⁹ Voir exemple (5) plus haut.

CORRESPONDANCE.

Paris, le 1^{er} septembre 1825.

MONSIEUR LE CORSAIRE,

Comme *seul* auteur de la pièce jouée samedi au Théâtre de l'Ambigu-Comique, je vous remercie, en mon nom, des éloges que vous donnez à la barbarie de mon style, qui, dites-vous, a fait dresser les cheveux sur la tête. Je vois avec plaisir que mes juges n'étaient point des têtes à perruques; mais je vous jure par ma grammaire que le mot *voyons voir*, n'est pas de moi.

Veillez, je vous prie, insérer ma lettre dans votre prochain numéro.

Recevez, etc.

VILLIERS.

Note du Rédacteur. — Nous sommes bien aises de pouvoir absoudre M. Villiers du *voyons voir*, prononcé par l'acteur Victor; il faut que chacun réponde de ses fautes: mais il reste toujours le *petit bonhomme de chemin* et quelques autres expressions *ejusdem farinae*, que nous recommandons au goût du *seul* auteur du Graveur.

Le Corsaire: journal des spectacles, de la littérature, des arts, des mœurs et des modes,
Paris, 2 septembre 1823, p. 3, Gallica.

En ce qui concerne la deuxième moitié du XIX^e siècle, nous y avons relevé 38 occurrences réparties entre la locution verbale, *voyons voir*₁ – 19 occurrences – et le marqueur *voyons voir*₂ – 16 occurrences –, outre trois commentaires critiques. *Voyons voir*₁ apparaît accompagné d'un COD explicite dans 16 cas, sous la forme *voyons voir comme*, *voyons voir si*, *voyons voir ça*, *voyons voir que* et *voyons voir GN* (exemples 11 et 12):

- (11) Le facteur du quartier devient plus matinal.
Il sera de la noce; – *voyons voir* les nouveaux:
Chronique, faits divers, maison des deux jumeaux;
Chien perdu, voyons ça, répond au nom d'Azor [...]
(Gnafron fils de la rue Ferrachat neveu de Guignol, *Théâtre, saynètes et récits*, 1886, p. 242, Google Books)
- (12) Pourquoi donc, après tout, qu'il n'aimait pas M. Baudouin? Ça c'est pas bien. Moins je l'aime, et vous allez voir que je ne lui cacherai pas. [...]
Pour lors, je commence donc. – *Voyons voir* un peu qu'est-ce qu'on lui reproche. On dit qu'il parle trop? Eh bien! qu'est-ce-que ça a de drôle, puisque les autres ne disent rien.
(*Le Bon citoyen de Malakoff: journal de l'arrondissement de Sceaux*, 5 octobre 1884, p. 491, Gallica)

En tant que locution verbale, *voyons voir* se trouve dans trois occurrences en position frontale avec un COD implicite.

(13) ADÉLAÏDE.

Camille qui vient, de tomber dans la fosse à l'ours !

VERMOUTH.

Qu'est-ce qu'elle dit ?

ADÉLAÏDE.

Regardez, là-bas, la foule, près de la fosse... C'est un enfant qu'est tombé dans la fosse ! c'est Camille, bien sûr !

VERMOUTH, sortant.

Voyons voir que je voie ! (il sort.)

[Fin de scène]

(Eugène Verconsin, *Adélaïde et Vermouth : idylle militaire en un acte*, 1870, p. 16, Gallica)

En (13), le COD est implicite et pourrait correspondre, par exemple, à *voyons voir que je voie (si l'enfant est là)*.

La première attestation de *voyons voir*₂ marqueur de notre corpus date de 1785. Cependant, nous ne retrouvons ensuite des occurrences en tant que marqueur qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. À partir de ce moment, *voyons voir*₂ (marqueur) cohabite avec *voyons voir*₁ (locution verbale), et ce jusqu'à nos jours. Le marqueur se présente soit en position absolue – isolé syntaxiquement du reste du discours –, soit accompagné d'un segment X. Dans ce deuxième cas, il y a toujours une pause, marquée par une virgule ou par des points de suspension, qui sépare *voyons voir*₂ et X.

(14) Mlle Croitou coupe le paquet de cartes.

Mme Tugoce, après avoir écarté le jeu, gravement, l'air préoccupé – Une, deux, trois, quatre, cinq... vous allez faire des démarches, des démarches sérieuses... Elles réussiront, mais après des épreuves... Une, deux, trois, quatre, cinq... voici un jeune homme brun qui est un empêchement à votre réussite... Cependant le sort peut être conjuré. *Voyons voir*... Une, deux, trois, quatre, cinq... encore le jeune homme brun, un beau garçon... et qui a l'air bien honnête, pourtant ne vous fiez pas à lui, il fera le fou et le mal...

(*Le Journal pour tous*, 1^{er} septembre 1897, p. 6, Gallica)

(15) PAOLO.

Il y a beaucoup de prisonniers ?

LE GEOLIER.

J'ai un épieur de grand chemin, un boucher qui a tué son apprenti par jalousie, deux vagabonds qui ont blasphémé notre prince, étant ivres, – *voyons voir* – et puis...

PAOLO.

Et puis la dame.

LE GEOLIER, surpris.

Une dame !

(Marcel Schwob, *Francesca da Rimini* (1867-1905) in *Oeuvres complètes de Marcel Schwob* (1867-1905), Théâtre, vol. III, 1927-1930, p. 52, Gallica)

En (14) et en (15), *voyons voir*₂ n'introduit pas un COD, ni explicite ni implicite, et, sauf dans les cas où il se trouve en position absolue, il y a une pause entre le marqueur et le segment X. Par ailleurs, si *voyons voir*₁ a une intonation montante¹⁰ – *voyons voir ↗ le paquet* –, *voyons voir*₂ a une intonation descendante : *deux vagabonds étant ivres – voyons voir ↘ – et puis...* Le marqueur *voyons voir*₂ peut apparaître en incise, comme en (15), ou en position absolue, en (16) :

(16) BERNARD, tirant la lettre de son sac.

Vingt-six tonnerres ! Pruneau, tu me remets en mémoire que depuis deux ans que cette missive posthume est entre mes mains, tu n'es encore parvenu qu'à m'en déchiffrer les cinq premières lignes.

PRUNEAU.

C'est tout d'même vrai, caporal !

BERNARD.

Je dois même dire que ces cinq lignes je les ai gravées là ! (Il se frappe le front.)

PRUNEAU, regardant.

Voyons voir !

BERNARD, répétant de mémoire.

« Mon cher mari, je vais bientôt passer l'arme à gauche comme tu dis. Au moment de paraître devant Dieu, il faut que te dise...

(Léon Beauvallet et Saint-Agnant Cholet, *La filleule du chansonnier, drame en trois actes*, 1857, p. 15, Google Books)

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer qu'il y a deux cas de répétition du marqueur dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la première occurrence datant de 1865. Waltine (2014 : 56) fait remarquer que le phénomène de la reduplication¹¹ se généralise dans le récit à partir de 1850, ce qui coïncide avec l'apparition des *voyons voir ! voyons voir !* répétés. Il s'agit ici d'un effet de style qui imite l'oral. En effet, nous remarquons au XIX^e siècle que la locution répétée apparaît principalement dans des textes dramaturgiques, qui relèvent de l'oral représenté¹² et, comme nous le signalions ci-dessus, d'un registre de langage très souvent populaire.

¹⁰ Nous n'avons pas retrouvé dans les documents de l'époque des indications au sujet de l'intonation de *voyons voir*. Nous proposons ici une intonation reconstruite, basée sur la lecture que nous ferions en français contemporain, qui, à notre sens, pourrait être équivalente.

¹¹ Par reduplication, nous entendons uniquement la répétition suivie de *voyons voir*. La valeur de la locution répétée, reste la même que celle de l'expression simple. Il y a tout simplement une répétition de l'acte « d'invitation » à observer quelque chose. Pour d'autres études sur la reduplication de marqueurs du discours en synchronie voir Dostie (2016) et Saiz-Sánchez (2022), et en diachronie, Saiz-Sánchez (2020).

¹² Dans la perspective de Marchello-Nizia (2012), l'oral représenté correspond à des fragments de discours où l'on mime le discours oral spontané. L'oral représenté n'est pas une représentation fidèle de ce type de discours, mais il comporte des traits linguistiques qui permettent de le caractériser comme oral.

- (17) JEANNETTE.
C'est affreux ! Ne pas danser.
THOMAS.
Comment donc faire ?
LANDRY.
Comment faire ? Ah ! velà. Eh ben ! moi, j'avons le moyen.
TOUS.
Voyons voir, voyons voir !
LANDRY. Dam ! faut tout simplement que mamz'elle Jeannette dise oui.
JEANNETTE. Oui ? Oui quoi ?..
(Maurice Bouquet, *La croix de Jeannette, opéra-comique en un acte*, 1865, p. 7, Gallica)
- (18) En quelques coups de crayons, Jocelyne fut indiquée suffisamment, avec sa coiffe arrondie et ses trois jupes étagées.
– C'est fini, dit Olivier.
– *Voyons voir ! voyons voir !* s'écria la bonne fille en accourant.
Elle se reconnut, et, dans sa joie vive, elle se mit à danser une sorte de gigue improvisée, en répétant sur tous les tons :
– Jésus ! que c'est beau ! Jésus ! que c'est beau ! Ah ! mais oui, ma foi jurée, c'est que c'est moi tout de même !
(*Les Romans illustrés du samedi*, 1^{er} janvier 1875, p. 7, Gallica).

En français contemporain, dans la première moitié du XX^e siècle nous recensons vingt occurrences de *voyons voir*, dont quatorze de *voyons voir*₁ et six de *voyons voir*₂. *Voyons voir*₁ se présente accompagné d'un COD explicite dans la plupart des occurrences (dans dix cas, soit 71%) sous la forme d'un groupe nominal, du pronom *ça*, d'une proposition subordonnée interrogative indirecte en *où*, en *que*, en *si* ou en *ce que*, comme en (19) :

- (19) BIOLLE.
Un petit bout de dommages, qu'est-ce que tu veux dire ? Il faut mettre les points sur les i.
AMI.
Une indemnité, quoi !... comme c'est dit dans la feuille de l'avocat... deux mille cinq...
BIOLLE.
Hum... (A Bertigny.) Et Louis, *voyons voir* ce que tu vas répondre ?
BERTIGNY.
Moi aussi, je ne demande qu'à faire la paix... On n'a jamais aimé les chicanes, par chez nous, et, quand on a pu s'arranger, on s'est toujours arrangé...

Les textes dramatiques, la correspondance, les discours directs dans un récit, etc. rentrent dans cette catégorie. Ce sont des discours qui peuvent donner un accès indirect à la langue spontanée d'autrefois.

(*La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, 10 novembre 1906, p. 197, Gallica)

- (20) Par hasard, ils ont acheté le journal. Il y a un article signé de moi. Ils se sont dit : « *voyons voir ça ?* » ils m'en parlent, mais je dis que je me rappelle vaguement, et que j'en fais tant que je les oublie – je les oublie, dis-je, dès qu'ils me sont payés.
(Jules Renard, *Journal : 1887-1910*, 1910, p. 539, Frantext)

Trois occurrences de *voyons voir*₁ ont un COD implicite, ce qui fait que nous le classons dans la catégorie des locutions verbales :

- (21) Y n'y a pas de oh !... Maintenant faisons nos comptes. Rendez-moi d'abord tous les papiers que je vous ai donnés à garder en arrivant... Oh ! pour ça, j'ai confiance... *Voyons voir*... Mais y n'y en avait pas tant que ça... Qu'est-ce que c'est que les feuilles de papier timbré-là, donc ?
(George Chepfer, *Saynètes, paysanneries 2*, 1945, p. 94, Frantext)

Dans le cas de (21), *voyons voir* apparaît en position absolue et il est transitif. Nous aurions pu trouver *voyons voir tous les papiers que je vous ai donnés*. Le COD n'est pas explicité mais il peut être reconstruit.

Dans les six occurrences de *voyons voir*₂ de la première moitié du XX^e siècle, le marqueur n'a aucun COD, pourrait être supprimé sans modification du sens de l'énoncé, et présente une pause, marquée par une virgule ou par deux points « : » :

- (22) Bossu dans son anxiété reposait le poids de son corps tantôt sur la fesse droite tantôt sur la gauche. Il aurait volontiers causé généalogie et traditions familiales. *Voyons voir* : il était donc maintenant le demi-neveu de Mme Hachamoth et le semi-cousin de Noémi Limon. Quelle joie ! Quelle joie ! Il retrouvait une famille, celle-là même qu'il désirait.
(Raymond Queneau, 1938, *Les enfants du limon*, 1938, p. 904, Frantext)

- (23) – T'entends bien. Galette, y ne faut pas te tromper ! lui répétait invariablement le rapin.
– Sûr que je ne me tromperai pas, fouchtri ! répondait résolument le fils du Cantal : *Voyons voir*, lui dit un jour le montmartrois, comment nommes-tu celui qui a une sardine dorée sur la manche de sa tunique ?
– Qu'ien bougri. C'est un sous-brigadier ! répliqua Galette à qui le galon de sergent avait fait penser aux grades des sergents de ville de la capitale.
(*Jean qui rit : journal illustré paraissant le vendredi*, 8 juin 1913, p. 11, Gallica)

Dans ce dernier cas, *comment nommes-tu celui qui a une sardine dorée sur la manche* n'est pas le COD de *voyons voir*, d'où la pause et l'incise (*lui dit un jour le montmartrois*) entre *voyons voir*₂ et le segment X. L'intonation dans ce cas serait descendante. S'il s'agissait de la locution verbale nous aurions eu : *voyons voir*₁ ↗ *comment tu nommes celui qui a une sardine dorée...* Il n'y aurait pas de pause entre la locution verbale et la proposition, qui serait une proposition subordonnée indirecte et non pas, comme c'est le cas dans notre exemple, une interrogation directe. Dans notre

occurrence nous avons bien une séparation entre le marqueur et le segment X, qui est une interrogation directe : *Voyons voir₂↯, comment nommes-tu celui qui a une sardine dorée (segment X)... ?*

Le marqueur peut apparaître également en position absolue, sans COD implicite, constituant alors un tour de parole complet :

(24) BIOLLE, reposant le verre sur le tonneau.

On attendra l'autre pour la continuation !... Quand on plaide ensemble, il faut boire ensemble !... Mais tu pourrais peut-être me raconter votre histoire, qu'en dis-tu ? Il paraît que c'est rudement entortillé ?

BERTIGNY.

Pas tant.

BIOLLE.

Voyons voir !

BERTIGNY.

Vous savez qu'il y a une source sur notre fonds, monsieur le juge ? Même que c'est une des sources de l'Arne.

(*La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, 10 novembre 1906, p. 190, Gallica)

Il y a, finalement, dans le corpus de la première moitié du XX^e siècle deux commentaires métalinguistiques sur la locution, dont une de Brunot (1924) qui rappelle ce qu'en disait Callières, cité *supra*.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, la situation est similaire avec dix occurrences de la locution verbale, *voyons voir₁*, et sept occurrences du marqueur, *voyons voir₂*. La locution verbale se présente à parts égales pratiquement avec un COD explicite ou implicite et une des occurrences se trouve en position finale :

(25) On attendait le vétérinaire pour le certificat de santé. Il arriva vers les dix heures. « J'ai pris mon temps, dit le gros bonhomme tout essoufflé ; je savais que vous ne partiez pas aujourd'hui. Alors, *voyons voir*. » Il passa son examen et il sortit son carnet à souche.

(Jean Giono, *L'Iris de Suse*, 1970, p. 379, Frantext)

En (25), la locution verbale, avec un sens littéral, est employée en position finale clôturant un discours direct. Le vétérinaire s'apprête à examiner un animal, ce qu'il annonce par le biais de la locution verbale : *alors, voyons voir*. Il y a un COD implicite : *voyons voir l'animal, voyons voir ce qu'il a*, par exemple.

Quant à *voyons voir₂* marqueur, nous pouvons le trouver en incise :

(26) Je m'empresserai de le faire mais je ne puis partir sans toucher un à-compte provisionnel de l'emmende qui vous frappe, messire, à-compte qui se monte à euh... *voyons voir*... sept mille deux cents écus tournois d'or raffiné pur et sans alliage plus douze sols parisis pour les frais d'enregistrement et quatre liards pour le timbre.

(Raymond Queneau, *Les fleurs bleues*, IV, 1965, p. 52, Frantext)

Où *sept mille deux cents écus* n'est pas un complément de *voyons voir*, mais de *se monter à*. Il y a une pause entre *voyons voir* et le segment X sur lequel il enchaîne et, par ailleurs, le marqueur a une intonation descendante et pourrait être parfaitement supprimé sans modification du sens du discours. Le marqueur, contrairement à la locution verbale *voyons voir*₁, implique une pause dans le discours pour que locuteur et interlocuteur – parfois l'interlocuteur est le locuteur se parlant à lui-même – s'arrêtent pour vérifier X. Il y a toujours des traces du sens premier du verbe *voir* dans le marqueur mais nous ne pouvons pas parler pour autant d'un sens compositionnel dans *voyons voir*₂, dans la mesure où sa fonction est celle d'arrêter le discours, d'où la pause toujours présente, et que locuteur et interlocuteur vérifient X par des sens qui n'impliquent pas nécessairement la vue. C'est justement parce qu'il s'agit d'un marqueur et non d'une locution verbale compositionnelle que *voyons voir*₂ peut-être supprimé de l'énoncé. Il y a d'ailleurs des cas où le marqueur est tellement pragmatiqué que même le sens de vérification se perd, restant uniquement la pause pour que le locuteur réfléchisse à ce qu'il va dire :

- (27) Il est inutile d'essayer de savoir si Wii Music est mieux ou pire que d'autres jeux, mais en quoi diriez-vous qu'il est différent ? *Voyons voir...* De mon point de vue, j'ai l'espoir d'avoir en partie contribué au futur de la musique et cela me rend heureux. Cela peut paraître présomptueux de dire que j'ai une telle influence sur la musique, mais ce titre aura peut-être une influence sur de futurs instruments de musique et, dans quelques années, des musiciens diront peut-être avoir commencé la musique avec Wii Music. (Sketch Engine, consulté le 22 septembre 2020.)

L'exemple ci-dessus appartient au XXI^e siècle, mais la même valeur se retrouve aussi au XX^e siècle.

Le marqueur *voyons voir*₂ apparaît également en position absolue :

- (28) Les voilà partis. J'ai quand même retenu un mot, qui est revenu un peu trop souvent dans leur conversation si animée : « Blutvergiftung ». *Voyons voir*. « Blut », c'est le sang.
(François Cavanna, *Les Russkoffs*, 1979, p. 138, Frantext)

Ou en position frontale suivi d'une pause :

- (29) Le maladroit ! Quel danger viens-je de courir. Me voilà tout troublé. Je ne sais même plus pourquoi je me trouve au Bois de Boulogne. *Voyons voir...* Ah oui. Eh bien ! je ne vais tout de même pas le rattraper à la course.
(Raymond Queneau, *Le Vol d'Icare*, 1968, p. 189, Frantext)

Nous trouvons à nouveau, comme dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, un cas de répétition du marqueur :

- (30) Donc aujourd'hui, pour le dîner, on était tous les quatre à table. Mrs. Killarney prépare le dîner, et elle s'en va tout de suite après, elle ne le sert pas, c'est maman. Donc on était tous les quatre à table, il y avait un petit dîner, une soupe aux choux, quelques mètres de boudin avec des pommes de terre au lard, un disque de dix kilos

de fromage et une tarte aux algues et à la margarine, lorsque – *voyons voir* où en étais-je – Oh, je suis émue, si émue que je ne sais plus où j'en suis, *voyons voir*, *voyons voir*. Donc, on absorbait notre soupe aux choux, de bon appétit, ma foi. Joël n'était pas trop ivre.

(Raymond Queneau, *Les Œuvres complètes de Sally Mara*, 1962, p. 72, Frantext)

Ce cas est d'autant plus intéressant que l'auteur présente trois occurrences de *voyons voir*, d'abord sous une forme simple, puis répétée. En tout cas, dans la répétition nous sommes bien face au marqueur qui pourrait être supprimé d'une part, et ne présente aucun COD, d'autre part.

Finalement, nous avons consulté pour le XXI^e siècle, la base de données de Sketch Engine (frTenTen17) où il y a 1995 occurrences de *voyons voir*. Les cas sont répartis entre la locution verbale et le marqueur et nous n'avons retenu qu'un petit échantillon de 20 exemples¹³ où *voyons voir* correspond au marqueur *voyons voir*₂. Dans aucune des occurrences retenues, le marqueur n'enchaîne sur un COD, ni explicite ni implicite. Il peut enchaîner sur un segment X après une pause marquée par une virgule, un point, des points de suspension ou deux points. Il peut également se trouver en position absolue. La suppression du marqueur ne modifierait pas le sens de l'énoncé. Nous trouvons trois occurrences en position absolue :

- (31) Pour avoir une idée des combats tous azimuts de ce bonhomme, pas besoin d'envoyer un hacker pirater l'agenda de son iPod : en haut fonctionnaire consciencieux, mais moderne, il rend compte régulièrement de ses activités sur sa page Facebook, où il commente aussi volontiers l'actu de sa zone de chalandise. *voyons voir*. Le 27 novembre, Gilles Clavreul exprime ses inquiétudes face aux actes racistes antimusulmans suite aux attentats du 13 novembre : (Sketch Engine, consulté le 18 septembre 2020)

Voyons voir peut être séparé du segment X par une pause marquée par des points de suspension (31) ou par une virgule (32) :

- (32) Un orteil vous dite ? Par tous les dieux, il faut effectivement vérifier cela au plus vite ! répondit-il, avec un aplomb stupéfiant, mais sans réprimer le petit sourire malicieux qui naissait entre ses lèvres fines. *Voyons voir*... « Il baissa les yeux, fixa un instant sa botte gauche. » Un, deux, trois, quatre, cinq, ils sont tous là. Et bien accrochés. « Il releva la tête. » (Sketch Engine, consulté le 18 septembre 2020)
- (33) C'est "So shocking" mais totalement surréaliste. Je n'ai aucune chance d'approcher la reine. *Voyons voir* qu'est-ce qui pourrait être so shoking, voyons je pourrais embrasser Matthew si je le croisais pas hasard dans une rue

¹³ Dans une première lecture de l'ensemble des occurrences, nous avons remarqué que les emplois étaient répartis entre les deux valeurs. Étant donné que nous voulions aborder en profondeur la valeur sémantique du marqueur *voyons voir*₂, nous avons décidé de prendre uniquement vingt exemples représentatifs de cette valeur.

londonienne (c'est juste un exemple hein) ce serait shoking or not ?
 @ Yueyin : disons que si tu l'embrasses avant même d'avoir pris le temps de l'inviter à prendre un thé ou une bière, c'est assez shocking :o
 @ Rachel : bin oui il y a des toilettes pour ça, après bonjour les odeurs dans la rue ! Il doit y avoir une histoire de virilité derrière tout ça mais je ne vois pas très bien...
 Ce livre me tente bien ! Et *voyons voir*, ce qui serait shocking... (après Syl, pas évident !) Etre dans une soirée très chic, avec belles robes, chapeaux et tout le tralala, et être tellement pompette qu'on se retrouve à faire pipi sans relever le couvercle des toilettes...
 Même pas moi, mais une de mes amies !!!! On avait 19 ans, et j'ai tellement ri (étions à 2 dans les chiottes) que... j'ai à moitié fait pipi dans ma culotte !!!!
 (Sketch Engine, consulté le 18 septembre 2020)

Dans tous ces cas, le marqueur n'introduit aucun COD, il pourrait être supprimé sans modification du sens et son intonation est descendante.

Le tableau ci-dessous résume le nombre d'occurrences de *voyons voir* au cours de l'histoire, relevées dans les différents corpus. La fréquence relative de *voyons voir*₁, *voyons voir*₂ et des occurrences dans des dictionnaires et grammaires (lignes 1, 2 et 3) est calculée par rapport à chacun des six états de langue analysés. La fréquence relative du total des occurrences par période (4^{ème} ligne) est calculée par rapport à l'ensemble des occurrences du corpus, en excluant celles de Sketch Engine, soit 110 occurrences.

	FR PRCL. ET CL. (1550-1789)	FR MOD. (1790-1850)	FR MOD. (1851-1900)	FR CON-TEMP. (1901-1950)	FR CON-TEMP. (1951-1999)	FR CON-TEMP. (2000→) [échantillon 20 occ.]	TOTAL
<i>voyons voir</i> ₁	13 (65%)	10 (77%)	19 (50%)	14 (64%)	10 (59%)	0	66 (51%)
<i>voyons voir</i> ₂	1 (5%)	0	16 (42%)	6 (27%)	7 (41%)	20 (100%)	49 (38%)
Dictionnaires et gramm.	6 (30%)	3 (23%)	3 (8%)	2 (9%)	-	-	14 (11%)
Total <i>voyons voir</i>	20 (18%)	13 (12%)	38 (35%)	22 (20%)	17 (15%)	1995 ¹⁴	2105

La locution *voyons voir* est attestée à partir de la fin du XVI^e siècle et, en français préclassique et classique (1550-1789), elle n'aura pratiquement que la valeur de locution verbale (*voyons voir*₁) introduisant un COD et ne pouvant être supprimée. Des 20

¹⁴ Bien que le corpus frTenTen17 recense 1995 occurrences de *voyons voir*, nous avons analysé en détail, nous le rappelons, un échantillon de 20 occurrences, correspondant toutes à *voyons voir*₂. Nous ne tenons donc pas compte de ce chiffre dans le calcul de la fréquence relative de la somme des occurrences pour chaque période (dernière ligne du tableau). Ce calcul se fait par rapport aux 110 occurrences de *voyons voir* relevées jusqu'à l'année 1999, en excluant celles du corpus frTenTen17 de la base Sketch Engine.

occurrences relevées pour ces deux états de langue, seulement une correspond à *voyons voir*₂ (soit 5%). Nous trouvons une première occurrence du marqueur (*voyons voir*₂) en 1785, mais ce ne sera que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que le marqueur s'installera en langue, caractérisant, d'ailleurs, à l'époque un langage parlé populaire. Si dans la première étape du français moderne (1790-1850), 77% des occurrences correspondent à *voyons voir*₁, dans la deuxième étape (1851-1900), la distribution des deux emplois s'équilibre avec 19 occurrences (50%) de *voyons voir*₁ et 16 occurrences (42%) de *voyons voir*₂. Depuis le milieu du XIX^e siècle, *voyons voir* est réparti entre ses emplois en tant que locution verbale et en tant que marqueur.

Remarquons également que les locutions verbales formées d'un impératif + *voir* sont fort fréquentes en français acadien et en français louisianais, au Canada et aux États-Unis. Ainsi, des énoncés tels que *ferme voir la porte !* ou *arrête voir tes gestes !* sont tout à fait courants dans ces variétés de français, comme le rappelle Léger (2018 : 88). De même Henneman et Nelmann Holzschuh (2014 : 116-17) signalent à quel point *voir*, sous différentes graphies, est présent au Canada et en Louisiane – *Watche vouère le chouse là !* Comme le rappellent les auteurs, il existe un fond commun dans le Nouveau Monde qui est ancré dans le français parlé du XVIII^e et XIX^e siècles (Henneman et Nelmann Holzschuh, 2014 : 119). Ceci pourrait expliquer, en effet, la forte présence de *voyons voir* dans notre corpus du XIX^e siècle, notamment dans les vaudevilles, qui reflètent un registre de langage populaire. C'est justement ce langage-là qui a voyagé en Amérique du Nord et qui a laissé la trace des impératifs suivis de *voir*, plus présents en français acadien et louisianais que dans le français de France. La productivité des structures impératif + *voir* dans ces régions est surprenante.

Le *Dictionary of Louisiana French* (Valdman *et al.*, 2010) signale ces locutions à l'impératif + *voir* et les traduit en anglais par *please* ou par *then, so, indeed* :

Voir (oir, oire, woïr) adv. (used to mark the imperative) 1. *Please* Dis-moi voir. *Please tell me.* Essaye oire. *Please try.* Garde voir ça. *Please look at that.* (...) Viens voir ici. *Please come here.* 2. *Then, so, indeed* Je sais pas éïou c'est. Ouvre voir ce cabinet-là. *I don't know where it is. So open that cupboard.* (...) Arrête voir. *So stop.*

Les auteures qui se sont penchées entre autres sur *voyons voir*, Léger (2018) ou Henneman et Nelmann Holzschuh (2014), reconnaissent ne pouvoir établir avec certitude l'origine de la locution.

Jusqu'ici nous avons tracé l'évolution de *voyons voir* depuis la première apparition dans les textes consultés en 1594, jusqu'à nos jours. Maintenant, nous souhaiterions nous interroger sur l'origine de cette locution : provient-elle d'une autre locution médiévale antérieure ? Est-ce une construction moderne où le verbe *voir* est répété d'une façon insistante ? Serait-il possible que *voir* ne corresponde pas – du moins à l'origine – au verbe de perception, mais à l'adverbe *vrai* de la langue médiévale ? Dans la partie

suivante nous passerons en revue ces différentes hypothèses sur la naissance de la locution.

2. Sur l'origine de *voyons voir*

L'origine de *voyons voir* pose problème et nombreux sont les commentaires que nous avons trouvés, non seulement chez les grammairiens, mais aussi chez des sujets parlants qui s'interrogeaient dans des articles de presse sur la locution.

Au XVII^e siècle, outre Callières (1693), d'autres personnes critiquent cette répétition du verbe *voir*, ce qui confirme que la locution était présente dans la langue orale en français classique :

Voici l'onzième erreur qui s'ensuit. Sçavoir, qu'un Palefrenier, un Marmiton, une Servante, ou un Laboureur, diront : ça *voyons voir* par nostre regle, si nos Ministres ne se sont point trompez dans leurs Synodes [...] (Hugues Rey, *Le Héraut de la paix*, 1670, p. 188, Google Books)

Au XIX^e siècle, plusieurs journaux recueillent des questions de lecteurs s'interrogeant sur l'origine de la locution. Ci-dessous, le rédacteur d'un journal rappelle l'hypothèse du lexicographe Quitard (1860), à savoir que *voyez voir* ou *voyons voir* proviendraient en réalité de *aller – allons voir*. Cependant, le rédacteur propose une origine différente à celle avancée par le grammairien et lexicographe : *voyons* proviendrait de *vouloir*. Faute de place¹⁵ nous ne copierons qu'une partie de l'explication de ce rédacteur du XIX^e siècle :

Première Question.

Dans les foires et dans les marchés, on entend fréquemment des marchands appeler l'attention des gens par les mots : « VOYEZ VOIR, MESSIEURS ET DAMES ». Je n'ai jamais pu m'expliquer ce double emploi du verbe VOIR (l'impératif suivi de l'infinitif). Pourriez-vous m'en donner la raison ?

Voici comment l'explique Quitard (*Études sur le lang. proverb.* p. 168) :

Cette locution est un archaïsme. L'impératif *voyez* n'appartient pas au verbe *voir* qui le suit, mais au verbe *voyer* ou *voler*, dont on se servait autrefois, pour dire *aller*, et dont nous avons conservé les composés *envoyer*, *renvoyer*, *convoyer*, *dévoyer*, *fourvoyer*. C'est de ce verbe *voyer* (*aller par voies et par chemins*) qu'est dérivé le mot *voyou*, si usité aujourd'hui.

Mais je ne puis partager cet avis, ayant trouvé une objection capitale, il me semble, à la solution du savant parémiographe.

L'expression dont il s'agit étant une invitation faite par quelqu'un à venir examiner ce qu'il désire montrer à une autre

¹⁵ Le texte complet en format image se trouve dans l'annexe 1.

personne (on entend souvent à sa place *venez voir*), il est impossible que le *voyez* qu'elle renferme ait le sens du verbe *aller*, puisque ce dernier verbe ne signifie point un mouvement dirigé vers la personne qui parle.

Selon moi, le *voyez* de l'expression *voyez voir* est tout simplement un *veuillez* dont la prononciation a défiguré l'orthographe, ce que je prouve comme il suit :

[...]

Cette nouvelle forme de l'expression s'explique facilement quand on a expliqué *voyez voir*. En effet, lorsqu'on fut habitué à mettre devant *voir* ce que l'on croyait être la deuxième personne plurielle de son impératif, on fut bientôt conduit, par l'analogie, à y mettre aussi la première personne plurielle du même mode.

(*Le Courrier de Vaugelas : journal bi-mensuel consacré à la propagation de la langue française*, 1^{er} octobre 1879, p. 115-116, Gallica)

D'autres auteurs parlent d'un emploi explétif de *voir*, caractéristique du langage populaire :

Ainsi, dans les phrases qui suivent, les pronoms, *moi, te*, le verbe *voir* à l'infinitif, le subst. *moyen*. [...]

Voyons voir ce qu'il dit !

Regarde voir où qu'il est !

Écoute voir un peu...

On verra voir si ça est vrai ça !

Dites voir les choses ! (...)

Certaines personnes abusent des explétifs surtout en Langue Populaire.

(Henri Bauche, *Le Langage populaire. Grammaire, Syntaxe et Dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*, 1928, p. 153, Gallica)

Pour les auteurs antérieurs, le problème principal est que *voir* est uniquement considéré en tant que verbe de perception, ce qui donne lieu à la répétition du verbe à l'impératif (*voyons*), puis à l'indicatif (*voir*). Comme nous l'avons annoncé, en français médiéval, *voir* est aussi un adverbe dérivé du latin *verum*, remplacé à partir du français préclassique par *vrai* et duquel n'ont subsisté que quelques expressions figées (*pour voir*). Cependant, les premières attestations de *voyons voir* apparaissent à une époque (fin XVI^e) où *voir* ne connaît plus que le sens de la forme verbale. Alain Rey (1995), dans son *Dictionnaire historique de la langue française*, signale qu'à partir du XVI^e siècle *voir* prend des valeurs très affaiblies renforçant un impératif. Il cite *dites voir* qui serait

le premier cas, datant de 1534¹⁶, et les autres, d'après Rey, apparaîtraient plus tard (*regarde voir, écoute voir, voyons voir...*). Grevisse et Goosse (1993), pour leur part, indiquent dans *Le Bon Usage* que *voir* accompagnant un impératif s'emploie dans le français parlé de certaines régions. Ils signalent également que le tour apparaît au XVI^e siècle mais que son origine est discutée. Certains, d'après Grevisse, considèrent qu'il s'agit de l'infinitif du verbe *voir* marquant le but – *pour voir* –, d'autres soutiennent que *voir* correspond au mot-phrase *voire* (*vraiment*). Quoiqu'il en soit, l'origine de la locution verbale n'est pas claire.

En 1924, le philologue Erick Staaff s'est penché sur l'origine de *voir* dans les locutions *voyons voir ! montre voir* !¹⁷ Dans son étude, Staaff propose deux possibles étymologies pour l'origine de *voir* – *voir* correspondant à *vraiment*, ou à l'infinitif du verbe *voir* –, préférant finalement l'hypothèse de l'infinitif, sans pouvoir l'affirmer de façon catégorique pour autant. En effet, Staaf (1924 : 229) indique que *voir* pourrait provenir du latin *verum* (vrai) puis de *voir, voire* ou *voirement* de l'ancien français. La locution aurait comme premier sens *voyons ce qui est vrai*. L'auteur rappelle que de nombreux lexicographes, dont Godefroy, ont rattaché les locutions verbales en *voir* – *viens voir, dis voir* – dans certains patois à l'adverbe *verum* du latin (Staaf, 1924 : 230). Cependant, Staaff souligne également que ce *voir* peut très bien provenir de l'infinitif *voir*, sachant que ce verbe n'implique pas uniquement une perception visuelle mais aussi une « perception intellectuelle » (Staaf, 1924 : 233). La locution voudrait dire à l'origine *voyons pour voir/observer/regarder*, qui serait un pléonasme, mais qui aurait une explication grammaticale. D'après l'auteur, *voyons voir* pourrait provenir d'un croisement syntaxique entre les deux expressions synonymes *voyons voir* et *allons voir* (Staaf, 1924 : 234). Plusieurs arguments font pencher Staaf vers l'hypothèse de l'infinitif *voir*. Tout d'abord *voir* ou *voire* de l'ancien et du moyen français ne figurent presque jamais après un impératif, et nous pourrions le trouver uniquement après les *verba dicendi*. En effet, dans une étude à paraître nous montrons que *dis voir* provient de *dis vrai*. En outre, Staaf (1924) étudie des textes en français régionaux où il remarque que c'est *voir* de *videre* qui est présent, plutôt que *voir* provenant de *verum*, ce qui l'amène à soutenir que le *voir* de *voyons voir* – et de *montre voir* au passage – provient du verbe latin *videre*.

Malgré la profondeur de nos recherches, nous n'avons pas trouvé la structure impératif du verbe *voir* + *voir* dans les textes antérieurs à la fin du XVI^e siècle. Pour le moment, trois hypothèses ont été proposées quant à l'origine de l'expression :

¹⁶ Dans Gómez-Jordana (2023 à paraître), l'auteur montre que le marqueur *dis voir* est déjà attesté en ancien français, du moins depuis 1180.

¹⁷ Nous remercions notre collègue Catherine Léger, de l'Université de Victoria, au Canada, qui a eu la gentillesse de nous envoyer l'article en question.

- 1^{ère} hypothèse :
Voyons voir proviendrait de *allons voir*, ce qui serait justifié par ses équivalents en espagnol, en anglais ou en italien – *vamos a ver*, *let's see*, *andiamo a vedere*.
- 2^{ème} hypothèse :
Voir serait issu de l'adverbe de l'ancien français *voir* (*verum*) dans le sens de *vraiment*, comme c'est le cas dans *dis voir*.
- 3^{ème} hypothèse :
Voir procéderait de l'infinitif du verbe *voir*, la locution ayant voulu dire *voyons pour voir*.

Pour notre part, nous pensons que l'origine de la locution n'est pas nécessairement unique et peut se situer au croisement de différentes hypothèses ou différents facteurs. La locution semble surgir tout simplement vers la fin du XVI^e siècle, du moins c'est à cette époque qu'elle est recueillie dans les textes¹⁸. N'ayant pas trouvé d'occurrences antérieures à la fin du XVI^e siècle, nous pensons qu'il n'est pas possible de soutenir de façon catégorique l'une de ces origines. Nous défendrons plutôt que *voyons voir* s'est forgé à partir d'une construction¹⁹ (ou moule) de type impératif + *voir* de la langue ancienne, qui avait déjà donné lieu aux marqueurs *dis voir* ou *regarde voir* en français médiéval. En français préclassique et classique, la forme (*form*) *voyons voir* a recruté le sens (*meaning*) d'autres marqueurs anciens disparus, comme *veez mon* ou *avoi*.

Le marqueur *dis voir* figure dans les textes dès l'ancien français et *regarde voir* est attesté pour la première fois en 1548, un peu avant *voyons voir*. Gómez-Jordana (2022 : 92) soutient que, en français contemporain, *voyons voir* est une locution agentive qui signale que le locuteur se dispose à vérifier quelque chose d'une situation préalable. Or, les locutions verbales du français médiéval *veez mon*, étudiée dans Rodríguez Somolinos (2021), et *avoi*, étudiée dans Opperman-Marsaux (2013), possèdent un fonctionnement sémantique similaire à *voyons voir*.

Au niveau sémantique, *voyons voir* a beaucoup de points communs avec des structures médiévales telles que *veez mon*, impératif d'un verbe de perception (*veez*)

¹⁸ Généralement, les innovations langagières surgissent dans la langue orale, puis elles sont ensuite recueillies à l'écrit. Cette dynamique est contrainte aussi par les traditions discursives (par ex. Kabatek, 2007).

¹⁹ Nous prendrons pour définition de *construction* celle proposée par Carlier et Prévost (2021 : 11), qui résume, en français, les propositions d'autres auteurs antérieurs : « est considérée comme construction une unité qui associe d'une manière conventionnelle une forme et un sens et dont certains aspects formels ou sémantiques ne sont pas strictement prévisibles à partir des éléments constitutifs de cette construction ou d'une construction identifiée. » Dans le même sens, Traugott et Trousdale (2014 : 272) signalent que « *the emergence of each new specific word-formation or snowclone type is a constructionalization since a form_{new}-meaning_{new} pairing becomes conventionalized.* »

renforcé par l'adverbe modal *mon* :

- (34) Tel flor n'a nule en cest pais
ne n'i croist pas, je vous plevis ;
veez mon se la connoistrez.
Donrai la vos, se vous volez.
(*Floire et Blancheflor*, v. 2174, ms B ; vers 1150-1160, var. ms A *Venés i, si le connis-*
trés, cité dans Rodríguez Somolinos, 2021 : 81)

Rodríguez Somolinos (2021) propose la traduction suivante : « Il n'y a pas de fleur semblable dans ce pays, elle n'y croît pas, je vous l'assure ; *Voyez si vous la connaissez*. Je vous la donnerai, si vous voulez. » Il serait même possible de traduire ce *veez mon* par *regardez voir* ou *voyez voir si vous la connaissez*, rapprochant ainsi la locution verbale médiévale du sens de *voyons voir* contemporain. Rodríguez Somolinos (2021 : 81) remarque par rapport aux structures *veez mon*, *si oiez mon* que :

[Elles] relèvent (...) d'une perception active, c'est-à-dire de la perception volontaire, agentive. Dans *veez mon* ou *si oiez mon*, l'allocutaire est censé adopter une fonction d'agent, il doit réaliser intentionnellement l'action. (...) Ils rejoignent en ce sens-là le fonctionnement de *regarder* en français moderne qui est un verbe agentif réalisant une perception essentiellement physique. (...) Ils exigent un sujet animé à caractère agentif qui réalise intentionnellement l'action.

Les locutions verbales *si oiez mon* et *veez mon* sont agentives et impliquent l'action d'un sujet animé : *écoutez bien* et *voyez si X*. *Voyons voir* possède le même fonctionnement. Il est agentif dans la mesure où, comme Gómez-Jordana (2022) l'a démontré, il implique un *faire* de la part du locuteur, et de l'interlocuteur le cas échéant. Nous pouvons le vérifier dans l'exemple suivant :

- (35) LE GARDE.
Halte-là, messieurs. Au nom de la loi, je viens voir si vous n'avez pas de la contrebande. (Les enfants sont effrayés ; Henri se cache derrière les autres.)
OSCAR.
Que voulez-vous dire ? Personne ici n'est coupable...
LE GARDE (apercevant le ballon).
Voyons, voyons, qu'est-ce qu'on veut faire de cette grosse citrouille-là ? M'est avis qu'il y a de la contrebande. *Voyons voir*. (Il fait mine de vouloir percer le ballon avec son sabre.)
OSCAR (inquiet).
C'est un ballon, monsieur le garde-champêtre ; il n'est rempli que de gaz.
(*Le Chercheur : Petit moniteur des fêtes*, 1^{er} juin 1878, p. 230-231, Gallica)

Dans cet exemple, le locuteur a une attitude active. Il énonce *voyons voir* accompagné du geste de percer le ballon pour vérifier s'il n'y a pas de contrebande.

En énonçant *voyons voir*, la perception est toujours active, il ne s'agit pas de voir dans le sens de percevoir par la vue sans action de la part du locuteur, mais plutôt de *regarder* – dans le cas où il y aurait une perception visuelle – ou de vérifier quelque chose activement – lorsque la perception est autre que visuelle, olfactive par exemple, comme dans *Voyons voir si tu t'es parfumée au patchouli, dit-il en reniflant son veston* – ou même intellectuelle, comme dans l'énoncé suivant :

(36) *Voyons voir*, comment pourrais-je t'expliquer la sémantique argumentative ?

En ce qui concerne le marqueur *avoi*, étudié par Oppermann-Marsaux (2013), il provient de l'interjection *a* suivie de l'impératif de deuxième personne du verbe *veoir*. *Avoi* possède également des traits en commun avec *voyons voir*. Dans ses emplois pragmatiques du moyen français, *avoi* fonctionne en tant que marqueur renforçant l'énoncé sur lequel il porte (Oppermann-Marsaux, 2013 : 89) :

(37) Panthaleon : Maistre ; j'en coingnois bien aucune [herbe
Pour faire des onguents]
Je coingnois ortie et sarfueil
Persil, macedoine et milfueil ;
[...]
Toutes ceus cy congnoys je bien
Et avec ce langue de chien
Quant je la voy
Maistre Mornin. – Panthaleon, biau filz, *avoy* !
S'a point les savoies bien mettre,
Dygne seroies d'estre maistre.
Or te diray que tu feras : (...)
(*Miracle de Saint Panthaleon*, 325, cité dans Oppermann-Marsaux, 2013 : 88)

Nous pensons que ce *avoy* du moyen français peut dans certaines occurrences, comme celle-ci, être traduit par *voyons voir*²⁰. D'ailleurs, une des traductions possibles en espagnol de *voyons voir* serait *a ver*, qui a beaucoup de similitudes avec le médiéval français *avoi*²¹.

D'un point de vue sémasiologique, *voyons voir*, *veez mon* et *avoi* (dans certains de ses emplois) sont des locutions ou des marqueurs qui signalent que le locuteur ou l'allocutaire entament une démarche active pour vérifier quelque chose. La locution verbale *veez mon*, de l'ancien et du moyen français, ne figure plus en français préclassique ou classique²². *Avoi*, de même, est une locution de la langue médiévale qui

²⁰ Dans l'étude d'Oppermann-Marsaux (2013), il est expliqué comment le sens de *avoi* évolue de l'ancien au moyen français. *Voyons voir* semble correspondre à certains emplois de *avoi* en moyen français et non à ceux de l'ancien français.

²¹ Sur *avoi* et ses correspondants médiévaux espagnols, voir Saiz-Sánchez (en préparation).

²² Rodríguez Somolinos (2021 : 77) signale que l'adverbe *mon* disparaît en 1650 mais les occurrences de *veez mon* ou *oiez mon* appartiennent à l'ancien et au moyen français uniquement.

disparaît aux XIV^e et XV^e siècles, comme le signale Oppermann-Marsaux (2013 : 72). La disparition de ces deux locutions médiévales laisse donc un vide sémantico-pragmatique qui est rempli, à notre avis, par *voyez voir*, *voyons voir*, expressions relevant d'une construction de type impératif + *voir*.

Vangaever (2021 : 67) rappelle que le réseau de constructions « d'une langue est en évolution permanente, dans ce sens où de nouvelles constructions émergent en même temps que des constructions existantes tombent en désuétude, voire disparaissent ». Dans notre cas, *voyons voir* serait une nouvelle forme de la construction impératif + *voir*, surgie à la fin du XVI^e siècle qui viendrait occuper une place laissée vide par *veez mon* et par *avoi*, tombés en désuétude. *Voyons voir* se forge dans un moule préexistant – ou à partir d'une construction préexistante –, le même que celui de *dis voir*, *regarde voir*. Au XVI^e siècle, ce *voir* ne peut plus être associé à l'adverbe médiéval *voir* « vrai », qui avait disparu, en créant une confusion chez les locuteurs avec l'emploi d'un verbe *voir* à l'infinitif. L'ensemble *voyons voir* n'est donc pas un pléonisme, mais une construction ayant pour sens *vérifions X d'une façon effective*. Mais les locuteurs, qui ne connaissent plus la valeur sémantique de *voir* comme dérivé de *verum*, y voient une expression fautive.

En effet, *voyons voir* apparaît dans les textes à la toute fin du XVI^e siècle, en français préclassique, comme une nouvelle forme non compositionnelle. *Voyons voir* ne veut pas dire *voyons + voir*, il ne s'agit pas d'un abus du langage ou d'un pléonisme mais bien d'un moule ou d'une construction²³ existante et productive depuis la langue médiévale, jusqu'à nos jours. Ainsi, à partir du marqueur médiéval *dis voir* nous trouvons *regarde voir*, *voyons voir* puis *écoute voir*, *montre voir*, etc. La structure en impératif + *voir* a été conventionnalisée dès le Moyen Âge et a permis la formation de divers marqueurs et locutions. Dans le cas de *voyons voir*, le XIX^e siècle a été particulièrement prolifique, notamment dans les textes dramaturgiques des vaudevilles. Ceci dit, le français contemporain maintient encore cette construction – surtout *dis voir*, *voyons voir*, *regarde voir*, en français standard – et elle est encore plus présente dans le français acadien et louisianais – *ferme voir*, *arrête voir*...

Conclusion

Nous avons parcouru l'évolution de *voyons voir* depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. L'analyse distributionnelle montre comment se pragmatise une locution pour donner lieu, à partir de la fin du XVIII^e siècle, à un marqueur discursif,

²³ Nous avons fait le choix de parler de construction mais nous aurions très bien pu parler également de matrice lexicale dans le sens d'Anscombe (2016). Les constructions étant décrites dans une perspective plutôt diachronique – surtout dans le cadre de la Grammaire de Construction diachronique (Traugott & Trousdale, 2014 ; Hilpert, 2021 : 60-89) –, il nous a semblé intéressant d'appliquer la dénomination au moule impératif + *voir*. Ceci dit, il serait intéressant dans une future étude de comparer les matrices lexicales et les constructions afin de vérifier ce qui pourrait les distinguer, sur le plan théorique.

*voyons voir*₂, qui cohabite depuis avec la locution verbale, *voyons voir*₁. La recherche de ce marqueur dans diverses variétés du français s'est révélée fort intéressante pour montrer la vigueur d'une construction à un moment de l'histoire du français, en français moderne, de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles, transportant la locution jusqu'au Nouveau Monde. L'analyse contrastive avec d'autres langues pourra également confirmer notre étude. Ainsi, l'espagnol connaît deux locutions verbales *vamos a ver* et *veamos a ver*, qui serait la version la plus fidèle à *voyons voir*. Celle-ci figure dans les textes à partir de 1554, presque en même temps que son homologue français et connaît un essor au XIX^e siècle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2016) : « Les constructions en ADVERBE QUE P en français : essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive ». *Cahiers de lexicologie*, 108, 199-224.
- BERTRAND, Olivier & Silvère MENEGALDO (2021) : *Vocabulaire d'ancien français*. Paris, Armand Colin.
- BRUNOT, Ferdinand (1924) : *Histoire de la langue française des origines à 1900. La langue classique (1660-1715)*. Tome 4, Partie 2. Paris, Armand Colin.
- CALLIÈRES, François de (1693) : *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer : des façons de parler bourgeoises et en quoi elles sont différentes de celles de la Cour, suite des "Mots à la mode"*. Paris, Cl. Barbin.
- CARLIER, Anne & Sophie PRÉVOST (2021) : « Constructions, constructionnalisation et changement linguistique. Présentation ». *Langue française*, 209, 9-22.
- DOSTIE, Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, De Boeck Duculot.
- DOSTIE, Gaétane (2016) : « La reduplication à valeur d'insistance dans une grammaire accueillant la langue des conversations familières ». *Langue(s) & Parole*, 2, 111-131.
- GÓMEZ-JORDANA, Sonia (2022) : « *Voyons voir* : De la locution verbale au marqueur de perception. Une locution à ne pas en croire ses yeux ». *Langages* 227 : 3, 79-98.
- GOMEZ-JORDANA, Sonia (2023, à paraître) : « *Dis voir* : étude d'un marqueur entre le dire et le faire », in Laurence Rouanne, Jean-Claude Anscembre et Georges Kleiber (éds), *Histoires de dire 3*, Berne, Peter Lang.
- GREVISSE, Maurice & André GOOSSE (1993) : *Le Bon Usage. Grammaire française*. 13^{ème} édition rev. et augm. Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HENNEMAN, Julia & Ingrid NELMANN HOLSZCHUH (2014) : « Les particules *-voir* et *-ti* dans le français acadien et louisianais : deux particules à cheval entre lexique et syntaxe », in Laurence Arrighi & Mathieu Leblanc, *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louis Péronnet*. Sudbury, Prise de parole, 107-134.

- HILPERT, Martin (2021): *Ten Lectures on Diachronic Construction Grammar*. Leiden/Boston Brill.
- KABATEK, Johannes (2007) : « Las tradiciones discursivas entre conservación e innovación ». *Rivista di filologia e letteratura ispaniche*, 10, 331-348.
- LEFEUVRE, Florence (2020) : « *Vrai* comme marqueur discursif », in Marta Saiz-Sánchez, Amalia Rodríguez Somolinos & Sonia Gómez-Jordana Ferary (éds.), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*. Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 127-148.
- LÉGER, Catherine (2018) : « L'utilisation discursive de *voir* en français acadien : de la perception à l'évidence », in Laurence Arrighi & Karine Gauvin (dirs.), *Regards croisés sur les français d'ici*. Canada, Presses de l'Université de Laval, 87-111.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2012) : « L'oral représenté en français médiéval : un accès construit à une face cachée des "langues mortes" », in Céline Guillot, Alexei Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux & Bernard Combettes (dirs.), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Berne, Peter Lang, 247-264.
- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne (2013) : « "Avoi ! Avoi ! Sire Achillés, vous dites mal" : les emplois de l'interjection "avoi" en français médiéval ». *Diachroniques*, 3, 71-94.
- QUITARD, Pierre-Marie (1860) : *Études historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial : contenant l'explication et l'origine d'un grand nombre de proverbes remarquables oubliés dans tous les recueils*. Paris, Hachette.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (1995) : « *Certes, voire* : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français ». *Linx* 32, 51-76.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (2005) : « From certainty to doubt: The evolution of the discourse marker *voire* in French ». *Pragmatics & beyond. New series*, 134, 301-317.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (2006) : « *Voire*, modalisation de vérité et renforcement de l'assertion (XIV^e-XVI^e siècles) ». *Langue française*, 149 : 1, 61-76.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (2021) : « *Sentez mon com il est pesanz*: L'adverbe *mon* en ancien français », in Julie. Glikman et al., *De la diachronie à la synchronie et vice versa. Mélanges offerts à Annie Bertin*. Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 77-92.
- SAIZ-SÁNCHEZ, Marta (2020) : « *Voire voire et nennil nennil !* À la recherche des premiers marqueurs rédupliqués en français médiéval », in Marta Saiz-Sánchez, Amalia Rodríguez Somolinos & Sonia Gómez-Jordana Ferary (eds.), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*. Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 287-308.
- SAIZ-SÁNCHEZ, Marta (2022) : « Le fonctionnement pragmatique et interactionnel des marqueurs rédupliqués *oui oui, non non* et *si si* ». *Çédille, revista de estudios franceses*, 21, 417-439. <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2022.21.20>
- SAIZ-SÁNCHEZ, Marta (en préparation) : « Estudio contrastivo de los marcadores *à voir, avoi* y *a ver* en la diacronía del francés y del español (siglos XI-XVI) ».
- STAAFF, Erick (1924) : « Voyons voir ! Montre voir ! Essai étymologique ». *Modern Spracvetenskap*, 9, 228-241.

TRAUGOTT, Elizabeth et Graeme TROUSDALE (2014) : « Contentful constructionalization ». *Journal of Historical Linguistics*, 4 : 2, 256-283.

VANGAEVER, Jasper (2021) : « *On la voit se développant* : La construction progressive pré-sentative du latin tardif à l'ancien français ». *Langue française*, 209 : 1, 63-82.
<https://doi.org/10.3917/lf.209.0063>

Bases de données et dictionnaires

ATILF. *Base textuelle Frantext* ATILF-CNRS & Université de Lorraine. 1998-2022.
<https://www.frantext.fr>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Gallica : bibliothèque numérique* <http://gallica.bnf.fr/>

FRTENTEN12, disponible sur Sketch Engine, <https://www.sketchengine.eu/>

GODEFROY, Frédéric (2002 [1881-1902]) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Champion électronique.

REY, Alain (1995) : *Dictionnaire historique de la langue française* (1995). Paris, Dictionnaires Le Robert, 2 vols.

VALDMAN, Albert, *et al.* [éds.] (2010) : *Dictionary of Louisiana French, As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. University Press of Mississippi.

ANNEXE I

Le Courrier de Vaugelas : journal bi-mensuel consacré à la propagation de la langue française, 1^{er} octobre 1879, p. 115-116, Gallica

ÉTRANGER

Première Question.

Dans les foires et dans les marchés, on entend fréquemment des marchands appeler l'attention des gens par les mots : « VOYEZ VOIR, MESSIEURS ET DAMES ». Je n'ai jamais pu m'expliquer ce double emploi du verbe VOIR (l'impératif suivi de l'infinitif). Pourriez-vous m'en donner la raison ?

Voici comment l'explique Quitard (*Etudes sur le lang. proverb.* p. 468) :

Cette locution est un archaïsme. L'impératif *voyez* n'appartient pas au verbe *voir* qui le suit, mais au verbe *voyer* ou *voter*, dont on se servait autrefois, pour dire *aller*, et dont nous avons conservé les composés *envoyer*, *renvoyer*, *convoyer*, *dévoier*, *fourvoier*. C'est de ce verbe *voyer* (aller par voies et par chemins) qu'est dérivé le mot *voyou*, si usité aujourd'hui.

Mais je ne puis partager cet avis, ayant trouvé une objection capitale, il me semble, à la solution du savant parémiographe.

L'expression dont il s'agit étant une invitation faite par quelqu'un à venir examiner ce qu'il désire montrer à une autre personne (on entend souvent à sa place *venez voir*), il est impossible que le *voyez* qu'elle renferme ait le sens du verbe *aller*, puisque ce dernier verbe ne signifie point un mouvement dirigé vers la personne qui parle.

Selon moi, le *voyez* de l'expression *voyez voir* est tout simplement un *veillez* dont la prononciation a déformé l'orthographe, ce que je prouve comme il suit :

Dès le XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'enfance de la langue, la seconde personne plurielle de l'impératif étant *veillez*, comme le montre cet exemple :

Veillez que cors et ame et quant que j'ai soit vo.

(*Berte*, XXXII.)

l'invitation à venir voir quelque chose, faite à des passants, a dû se formuler ainsi :

Veillez voir, Messieurs et Dames.

Mais le son *eu* suivi de *ll* mouillées se prononçait probablement *é* (nos paysans ne disent-ils pas encore une *feille*, pour une *feuille*, du *cerfeil* pour du *cerfeuil*, etc.), d'où la forme suivante pour l'expression qui nous occupe :

Veillez voir, Messieurs et Dames.

Or, *veillez* sonnait, en mouillant les *l* à la moderne, comme l'impératif du verbe *voir*, qui se prononçait autrefois *vées*, et aussi *voyez* (*oi* représenté par *ei* comme dans une foule d'autres cas); de sorte qu'on a fini par dire, quand le son *ei* dudit verbe fut enfin, avec le temps, remplacé par *oi* :

Voyez voir, Messieurs et Dames.

On dit aussi *voyons voir* quand l'invitation est faite à des personnes au nombre desquelles se trouve celle qui parle; De Caillières (*Des mots à la mode*, 2^e partie) l'atteste en ces termes :

Il y a une façon de parler fort ordinaire parmi les bourgeois de Paris et même parmi les courtisans qui ont été élevés dans la bourgeoisie; c'est lorsqu'ils disent *voyons voir* au lieu de *voyons*.

Cette nouvelle forme de l'expression s'explique facilement quand on a expliqué *voyez voir*. En effet, lorsqu'on fut habitué à mettre devant *voir* ce que l'on croyait être la deuxième personne plurielle de son impératif, on fut bientôt conduit, par l'analogie, à y mettre aussi la première personne plurielle du même mode.